



# La Lettre Municipale

“Vos Elus vous informent” n° 90 - Sept. 13

## EDITORIAL

Septembre s'écoule doucement, la rentrée a sonné, les vacances font partie des souvenirs et chacun émet l'espoir de voir s'installer l'été indien... Pour l'équipe municipale, l'heure d'un premier bilan annuel devient d'actualité : comment notre village a-t-il vécu « la belle saison » ?

Depuis plusieurs années, la qualité et le cadre de vie des mesnériens, mais aussi le sens d'accueillir les visiteurs, les touristes, sont des préoccupations quotidiennes. Apporter des services à la population, vivre en bonnes relations, organiser des temps de loisirs, mettre à disposition des équipements de qualité, travailler à la sécurité de tous... sont autant d'objectifs à atteindre.

Tout n'est pas parfait et l'équipe municipale en a conscience. De nouveaux projets sont en réflexion afin d'améliorer, d'étendre, de mettre en place des équipements, des services... mais à entendre les témoignages, nous pouvons penser objectivement que les choses s'améliorent au fil des années. On aime venir à Mesnières, on aime s'y promener, on aime s'y rencontrer. Il n'est plus rare de voir des habitants, des visiteurs pousser la porte de la mairie pour signaler leur satisfaction, adresser un compliment... en y ajoutant parfois une suggestion.

Que chacun soit rassuré, j'ai la certitude qu'il reste à faire... et qu'à chaque instant l'équipe municipale doit être mobilisée sur la question... C'est mon devoir.

**Le Maire,  
Dany MINEL**

## Le réseau de chaleur « bois », ça marche

La vieille chaudière au fuel, installée dans les sous-sols de la mairie et qui montrait des signes réguliers de vétusté a été remplacée par deux chaudières à granulés bois de 56 kWh chacune placées dans une partie des anciens ateliers communaux. Désormais, c'est le réseau de chaleur qu'elles alimentent qui chauffe à la fois le groupe scolaire, la bibliothèque, la mairie et ses 2 logements et bientôt le nouveau restaurant scolaire. Nous pourrions, si l'opportunité se présentait, chauffer par extension du réseau, la propriété communale : le commerce « Au Village »...

L'objectif municipal est triple :

1. anticiper sur le remplacement d'un matériel qui avait fait son temps, plus de 30 années de service exemplaire, qui pouvait nous lâcher à tout moment nous exposant ainsi à la difficulté d'accueillir nos écoliers (pour ce type d'équipement, c'est toujours en période de froid que cela vous arrive...);
2. réduire nos dépenses en matière de combustible, on espère diviser par deux la facture tout en chauffant le nouveau restaurant scolaire et ses cuisines;
3. limiter les émissions de gaz à effets de serre par le recours à une énergie renouvelable : le bois.

Pour cet équipement d'un montant de 115 000€, la commune a saisi les financements exceptionnels mis à la disposition des collectivités par l'Etat, la Région et le Département dans le cadre des politiques d'économie d'énergies dans les bâtiments publics, près de 80 % d'aides.

## La nouvelle station d'épuration, ça avance

Cela fait des mois qu'on en parle... ou plutôt des années, mais cette fois-ci les travaux sont commencés. C'est le Syndicat d'Assainissement et d'Eau Potable de la Région de Bully-Mesnières qui en assure la maîtrise d'ouvrage de cette opération d'envergure.

La commune a sollicité une présentation d'un calendrier prévisionnel des travaux à réaliser. Pour votre information, voici quelques dates clés qui nous ont été transmises :

- 16 septembre 2013 : démarrage des travaux de construction
- Fin novembre 2013 : achèvement du clarificateur et du bassin biologique
- Fin janvier 2014 : achèvement du génie civil
- De février à avril 2014 : réalisation des lits de roseaux et pose des canalisations
- De janvier à mars 2014 : montage des équipements
- De janvier à avril 2014 : montage électricité et automatisme
- Basculement des eaux prévisionnel : avril 2014
- Réception prévisionnelle : juin 2014

Par ailleurs, la commune vient de demander au syndicat de faire procéder à la réfection de la voirie entre Mesnerettes et le Pontier Blond.

## Déchets verts, ça déborde à nouveau

Et pourtant, l'information est parue dans plusieurs des précédentes lettres municipales... un affichage a été réalisé sur site... mais cela n'aura pas suffi et nous constatons que les consignes ne sont plus respectées à nouveau.

La commune fait l'effort d'ouvrir un lieu où il est permis de déposer des déchets de tontes, cela évite de se rendre à la déchèterie de la Communauté de Communes à Neufchâtel. Mais voilà, certains s'autorisent à déposer des gravats, des arrachages de haies, des branches, des troncs, des ordures ménagères... Ce manque de conscience citoyenne devra-t-il conduire à la fermeture du site ? Les quelques particuliers qui ne respectent pas la règle auront-ils raison de tous ?... Aussi, la mairie précise que toute information sur les contrevenants sera la bienvenue pour une intervention ciblée...

La consigne est simple :

**« Seules les tontes de pelouse sont acceptées au dépôt communal ».**

*Et si jusqu'alors, les tontes herbacées de haies étaient tolérées, c'en est désormais fini.*

Rappel des horaires de la déchèterie intercommunale, Rue de la Grande Flandre à Neufchâtel en Bray :

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 8 h 00 - 12 h 00 et 13 h 30 - 17 h 30

Samedi : 9 h 00 - 12 h 00 et 13 h 30 - 16 h 30

Dimanche : 10 h 00 - 12 h 00

Mardi et jours fériés : fermeture

Pour tout renseignement complémentaire ou besoin exceptionnel en matière d'élimination de déchets verts, adressez-vous à la Mairie, à la déchèterie, tél. : 02.35.94.30.19 ou voir le site internet : [www.cc-pays-neufchatelois.fr](http://www.cc-pays-neufchatelois.fr)

## Infos diverses

La commune vend un lot de 2 canoës et de 6 kayaks dont elle n'a plus l'utilité. Possibilité de voir le matériel en s'adressant à la mairie et faire proposition d'offres sous pli cacheté avant le 15 Octobre.

La commune donne des pommes à cidre à locher et à ramasser. Pour toute personne intéressée, s'adresser en mairie.

## Deux mots pour la planète

Avec le soucis constant de préserver la qualité de notre biodiversité, la commune proposera courant novembre, une animation autour du thème des insectes pollinisateurs et particulièrement de l'abeille domestique : expositions, atelier autour de la ruche, films suivis d'un débats avec des apiculteurs...

Par ailleurs, à l'initiative de la municipalité, l'opération « haies publiques » est relancée : la commune offre 3 plants par mètre linéaire à toute famille volontaire qui s'engage à planter une haie le long de l'emprise publique et à l'entretenir par la suite. Pour toute information ou adhésion à cette opération, s'adresser en mairie.

De même, l'opération « un enfant, un arbre » est reconduite. Ainsi, le dimanche 17 novembre, les familles des enfants nés en 2012 seront invitées à venir planter un arbre sur le territoire communal.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

L'équipe fanion de l'Association sportive qualifiée pour le 4<sup>ème</sup> tour de la coupe de France : après avoir éliminé les équipes de Melleville et de Londinères, l'équipe s'est qualifiée en réalisant l'exploit de battre l'équipe d'Aubevoye (27) évoluant deux divisions au dessus, c'est-à-dire en Division d'Honneur Régionale (DHR) pour atteindre le 4<sup>ème</sup> tour de la coupe de France. Cette fois-ci, c'est le club de Goderville, encore une DHR, que les mesniérois accueilleront le 28 septembre au stade municipal du Rambure. Un nouvel exploit à commettre pour accéder au 5<sup>ème</sup> tour. Soyons nombreux à soutenir nos joueurs, ils le méritent et en auront besoin !!!

En partenariat avec l'association des Ancien Combattants de Mesnières, de l'UNC AFN du pays neufchâtelois, notre village accueille le 28 septembre, le congrès départemental de l'UNC. La manifestation publique se déroulera à partir de 11 h 00 à la salle de spectacles et de loisirs, puis le cortège des porte-drapeaux (probablement plus de 150) accompagné de l'harmonie municipale de Neufchâtel se rendra dans la cour d'honneur du Château où un apéritif sera servi. Différents dépôts de gerbes sont prévus : devant la salle de spectacles, au monument aux Morts et dans la galerie de cerfs au Château. Chacun est cordialement invité à s'associer à la manifestation publique.

## Sur Votre Agenda

### Octobre :

- ☞ Sam. 5 : Barbecue de la M.O.B.
- ☞ Dim. 6 : Découverte des fruits sauvages sur la Colline Saint Amador
- ☞ Dim. 13 : Repas des Anciens Combattants
- ☞ Sam. 19 : Soirée d'Automne du Comité des Fêtes



## La Lettre Municipale

"Vos Elus vous informent" n° 90 Sept. 13

Publication : Dany MINEL

Mairie

76270 MESNIERES-EN-BRAY

tél : 02.35.93.10.14

fax : 02.35.94.23.58

mail : [mairie.mesnieres@wanadoo.fr](mailto:mairie.mesnieres@wanadoo.fr)